





tsdx - el  
cc

850  
P23

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

30468 c

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle



*cc par des Libres*

# SAINT-DOMINGUE,

ET

## PLUS D'ESCLAVAGE.

PAR M. DE LAFEUILLADE - D'AUBUSSON,  
PROPRIÉTAIRE A SAINT-DOMINGUE.

---

B. M.  
LA ROCHELLE

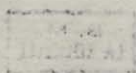
A PARIS,

Chez GOUJON, Libraire de LL. AA. RR. Madame la  
Duchesse DE BERRY, et Madame la Duchesse D'ORLÉANS,  
rue du Bac, n°. 33.

---

1820.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,  
rue du Cloître Saint-Benoît, n° 4.



---

---

# SAINT-DOMINGUE,

ET

## PLUS D'ESCLAVAGE.

---

PERSONNE ne conteste l'importance de Saint-Domingue et les avantages immenses que la France en retirait. Une balance de commerce de quatre-vingts millions en faveur de la métropole, trente mille matelots, cent-cinquante mille manufacturiers entretenus par le commerce de Saint-Domingue, ont fait dire avec raison que les autres colonies n'étaient rien en comparaison, et que, sans Saint-Domingue, la France n'aurait jamais ni marine ni commerce.

Cependant on ne peut parler de reconquérir Saint-Domingue sans que les amis de l'humanité, frappés des abus du code noir, ne s'écrient qu'il faut y renoncer, parce que l'on ne peut rétablir ni la traite ni l'esclavage. Oui, quoique les noirs, sous le joug de leurs tyrans, soient plus malheureux qu'autrefois, s'il fallait rétablir la traite et l'esclavage, nous serions les premiers à dire qu'il ne faut plus penser à Saint-Domingue; mais si Saint-Domingue (et nous le prouverons) peut

devenir aussi florissant qu'autrefois sans rétablir la traite , et en payant les nègres comme les cultivateurs européens , pourquoi voudrait-on donner à un vil tyran nègre un sol qui appartient à des Français ?

Si les noirs étaient de bonne foi , ils seraient les premiers à convenir , qu'en les traitant comme les cultivateurs français ils n'ont pas plus de droit au sol de Saint-Domingue que les fermiers et métayers blancs à la propriété des terres qu'ils exploitent. En effet , qu'auraient-ils à répondre si on leur disait : « La colonie de Saint-Domingue a été fondée par les Flibustiers qui , réduits à l'inaction par la paix , se mirent à défricher par eux-mêmes et avec des engagés blancs , espèce d'hommes qui se faisaient esclaves pour sept ou dix ans. Ce n'est que par la suite que l'on y a mené des noirs ; mais ce sont les blancs qui ont nettoyé ce sol , bâti les villes , creusé les ports , nivelé les plaines , distribué les eaux , percé les routes , desséché les marais , et assaini les rivages. Depuis deux siècles les blancs n'ont cessé d'y porter leurs capitaux et leur industrie. » Les noirs disent que l'on a été les chercher en Afrique..... D'abord , ce ne sont pas les blancs qui leur ont ôté la liberté , ils étaient esclaves , et ils ont été vendus par leurs compatriotes , qui peut-être les traitaient plus mal que les blancs. Dans

tous les cas , puisqu'il est démontré que le sol de la colonie appartient aux seuls Français , les noirs ne peuvent exiger que les blancs les nourrissent et les entretiennent , qu'autant qu'ils travailleront pour les blancs ; et certes ils n'auront pas à se plaindre lorsqu'on leur offrira le choix de les ramener en Afrique ou de travailler pour les blancs en les payant comme les cultivateurs d'Europe. Ils ne veulent pas retourner en Afrique , parce qu'ils y seraient tués ou réduits en esclavage : qu'ils travaillent donc pour un salaire comme les ouvriers blancs , car , encore une fois , ils n'ont pas le moindre droit à la propriété d'un sol rendu habitable , créé , formé , défriché par les Français.

Toutes les lois divines et humaines sont donc en faveur des colons blancs ; et lorsqu'un grand peuple a la justice pour lui , il est honteux pour une nation de trente millions d'hommes d'abandonner sa plus belle colonie à une poignée de sauvages africains.

Mais écoutons les objections que ne cessent de répéter les ennemis des colons.

« Si l'on débarquait à Saint-Domingue , disent-ils , les nègres brûleraient tout , et l'on ne trouverait que des cendres. La population , qui est fort diminuée , ne pourrait s'entretenir par la traite , qui est proscrite , ainsi l'on manquerait de

bras pour la culture. Enfin les désastres de l'expédition de Leclerc ont prouvé qu'il fallait renoncer à conquérir Saint-Domingue ».... Autant de mots, autant d'erreurs ; il est aisé de le démontrer.

Les nègres brûleront tout ? ..... Ils brûleront peut-être les villes, ce qui est peu important, car ce sont les sucreries qui font la richesse de Saint-Domingue ; dans les campagnes ils brûleront quelques toitures, quelques cases, dont on peut se passer ; mais ils ne brûleront ni les murs des sucreries, ni les cylindres des moulins, ni les chaudières, ni leurs fourneaux de briques. Pense-t-on d'ailleurs qu'il faille tant de bâtimens pour faire du sucre brut ? .... Un moulin composé de trois cylindres de fonte, que l'on peut porter de France, quelques chaudières aussitôt montées sur un fourneau en brique ; avec des bras ce fourneau est bientôt abrité par une grange basse en torchis, et recouverte de paille ; ajoutez à cela quelques cabanes pour les nègres, quelques mulets ou une petite machine à feu pour le moulin ; voilà tout ce qu'il faut pour faire du sucre brut, et l'on bâtit ensuite avec les revenus.

Les nègres brûleront tout ? ..... Que penserait-on d'un homme qui conseillerait à l'héritier d'une propriété rurale de renoncer à son héritage parce qu'on peut brûler les bâtimens de sa ferme ?

L'héritier répondrait avec raison qu'il est fâcheux que l'on brûle sa maison, mais qu'il en restera des débris, que la terre au moins restera et qu'il veut jouir de son bien : il en est de même de Saint-Domingue.

La population est diminuée, dit-on, ..... Sans doute, et elle diminuera tous les jours sous un tyran comme Christophe; mais autrefois la population s'entretenait; elle augmentait même quelquefois sur les grandes habitations où les noirs étaient bien traités. Aujourd'hui les propriétaires, privés de la traite, auront le plus grand intérêt à favoriser la population; ils récompenseront les femmes qui élèveront plusieurs enfans, et comme il y a à Saint-Domingue autant et plus de femmes que d'hommes, il n'y a pas de doute que la population n'augmente bien loin de diminuer.

D'abord on aura moins de bras, mais plusieurs inventions modernes permettront de faire autant et plus de sucre avec beaucoup moins de forces. Autrefois il en coûtait beaucoup de temps et de travail pour fouiller les trous de canne à la main, dans un terrain sec et dur; aujourd'hui on laboure, et ce travail n'est presque rien. Peu d'habitations avaient des moulins à eau, et les moulins exigeaient un grand nombre de mulets; aujourd'hui les moulins peuvent être mus par une pe-

tite machine à feu chauffée par la bagasse (1); enfin l'on plante aujourd'hui la canne d'O-Taïti, qui rend le double de sucre : ainsi il est exact de dire que l'on peut faire la même quantité de sucre avec la moitié des bras que l'on y employait à l'époque de la révolution.

L'expédition de Leclerc a été désastreuse , parce qu'il n'est sorte de crimes et d'extravagances qu'il ne se soit permis , ainsi que ses officiers. Il est vrai que l'on a envoyé quarante mille hommes à Saint-Domingue , mais à différentes époques et par petites divisions , pour remplacer les soldats moissonnés par la fièvre jaune ; mais Leclerc n'a jamais eu plus de quinze mille hommes à la fois en état de porter les armes ; et quoique Toussaint disposât d'une population de cinq cent mille âmes enthousiasmés de leur liberté nouvelle, et aguerris par la guerre contre les Anglais , en moins de six semaines tout était soumis. Si Leclerc n'eût pas trompé les noirs et Toussaint de la manière la plus atroce , s'il n'eût pas accablé de vexations les mulâtres et les colons blancs, et provoqué de mille manières une nouvelle insurrection, Saint-Domingue pacifié serait rendu à la France : cependant Toussaint avait trois fois plus de troupes

---

(1) Paille de canne.

et dix fois plus de forces morales que son successeur Christophe.

Il est donc évident que l'on ne doit pas juger d'après le passé, et que les circonstances aujourd'hui sont infiniment plus favorables pour reprendre Saint-Domingue. La population est diminuée d'un tiers par les guerres et les massacres des tyrans noirs. La colonie est divisée en deux états, jaloux l'un de l'autre, qui ont formé entre eux un désert de trente lieues. Christophe n'a pas sous ses ordres le tiers des hommes qui obéissaient à Toussaint : excepté dix à douze mille soldats, mal payés et mal armés, le reste de la population, forcée à coups de sabre de travailler *gratis* pour Christophe, ne saurait être plus malheureuse, et serait au moins indifférente à un changement de domination.

Si donc on se bornait d'abord à attaquer Christophe, comme nous le conseillerions, en se contentant de bloquer les ports des mulâtres, on pourrait n'employer que très-peu de forces en faisant marcher de front les mesures de rigueur et les moyens de persuasion. Qu'en arrivant l'on proclame par-tout que la traite et l'esclavage sont abolis, que la parole du Roi est sacrée, que le Roi prendra à son service tous les soldats qui abandonneront Christophe pour se ranger sous le drapeau blanc. . . . Les noirs d'abord auront

peine à nous croire ; mais bientôt ils apprendront que les nègres qui tombent en notre pouvoir sont bien traités, que ceux qui se rendent d'eux-mêmes sont récompensés : alors la plus grande partie des soldats de Christophe viendront nous demander du service , et l'on en formera des régimens noirs avec des officiers blancs.

Six mille hommes de débarquement pourraient suffire pour chasser Christophe de toutes les plaines, et on l'attaquerait dans les montagnes avec les régimens noirs. Toutefois le Gouvernement français devrait montrer sa puissance , et envoyer à Saint-Domingue une expédition de douze à quinze mille hommes.

On craint, avec raison , l'influence du climat ; mais en débarquant à la fin d'octobre , pour avoir six mois devant soi avant la saison des maladies , en donnant aux soldats du pain frais, de la viande fraîche, du vin, du café ; en les tenant dans les mornes, en les faisant camper sous des tentes , et rarement près de la mer , on prévient la plupart des maladies qui ont détruit l'armée de Leclerc.

On ose affirmer que Christophe, traqué dans un très-petit canton , entre la république des mulâtres et la partie espagnole de Saint-Domingue, se déciderait difficilement à abandonner ses trésors et ses magasins de vivres et de munitions , et

qu'il ne pourrait tenir plus de six semaines, peut être moins. Christophe une fois soumis, il serait aisé de traiter avec les mulâtres.

Des Français, agens secrets des révoltés noirs, ont osé proposer de reconnaître l'indépendance de Saint-Domingue, c'est-à-dire, de faire présent aux Africains des propriétés des Français, et de commercer avec les noirs, en ajoutant qu'ils indemniserait les colons blancs.

Les indemniser ! Et avec quoi ? Sur les revenus ?... Quoique les cultivateurs soient plus maltraités qu'autrefois, leurs chefs ne peuvent faire la centième partie des revenus que l'on faisait sous le régime des blancs, parce que les noirs n'ont pas un sou de crédit en Europe, parce qu'ils manquent d'une foule d'objets nécessaires à la culture, parce qu'il y a une foule d'abus dans un pays où il n'y a qu'un propriétaire, Christophe, parce qu'ils ne connaissent pas la culture nouvelle, enfin parce qu'ils n'auront jamais l'activité, l'industrie, le génie des colons blancs.

Ils promettraient, dit-on, de payer les colons blancs ; mais il n'est pas un négociant en Europe qui voulût les cautionner, et il est évident qu'il faudrait une armée pour se faire payer du premier terme.

Reconnaître l'indépendance de Christophe et de Boyer !... De vils brigands aussi coupables et

plus cruels que Cartouche. On dit brigands parce qu'on ne peut donner d'autre nom à des hommes qui retiennent injustement les biens de leurs anciens maîtres. Le Roi de France traiter d'égal à égal avec de pareils êtres !.... Il faut être ennemi du nom français pour oser proposer une pareille infamie.

Reconnaître Christophe, lui donner les biens des colons blancs ! Et de quel droit le Gouvernement pourrait-il dépouiller de leurs propriétés une classe intéressante de citoyens français, trente mille colons blancs, aussi braves qu'industriels et dévoués à la maison de Bourbon ? Autant vaudrait faire présent à des Africains de nos campagnes de la Beauce : ce serait le premier exemple d'une injustice aussi criante, d'une spoliation aussi atroce, sanctionnée par un gouvernement légitime. Il est impossible d'y penser.

Reconnaître Christophe ! lorsque le moindre effort, un armement de quelques millions suffiraient pour reprendre Saint-Domingue ; Saint-Domingue, qui vaut autant et plus que plusieurs provinces françaises. Que dirait-on d'un ministre français qui donnerait au roi de Maroc trois de nos départemens ?... Il ne serait pas plus coupable que celui qui proposerait de reconnaître Christophe.

Nous dépensons quarante-huit millions pour

la marine et les colonies, et nous n'avons ni matelots ni colonies. Nous faisons des vaisseaux , mais à quoi serviront-ils si nous n'avons pas de marins pour les monter ? Le commerce de Saint-Domingue formait et entretenait plus de trente mille matelots : que pour une année seulement on destine à l'expédition de Saint-Domingue le tiers du budget de la marine , et quelques millions pour les années suivantes , et Saint - Domingue sera reconquis , et nous aurons des matelots et une marine , et nos manufactures , qui languissent , seront florissantes , et au bout de quelques années , on sera remboursé au centuple des dépenses que l'on aura faites.

Tout cela est bien connu des personnes qui s'occupent des colonies, et l'on sait parfaitement que l'on aurait aujourd'hui cent fois plus de facilité pour reprendre Saint-Domingue que lors de l'expédition de Leclerc : cependant l'on ne s'en occupe pas. C'est qu'il existe , avec les révoltés noirs , un commerce précaire et clandestin sous pavillon étranger ( commerce honteux pour la France ) ; c'est qu'il est possible que des hommes puissans soient intéressés à ce commerce, et à tourner les vues du Gouvernement vers le projet ridicule de colonisation en Afrique, qui a déjà coûté plusieurs millions, et ne rendra jamais rien. Toutefois, les intérêts de tout un peu-

ple doivent l'emporter sur celui d'un particulier, et il est plus que temps que le Gouvernement ouvre les yeux sur ces intrigues , et s'occupe enfin de Saint-Domingue.

L'honneur l'ordonne , car un roi de France ne peut souffrir l'usurpation d'un Christophe , et la loyauté française l'exige impérieusement , car le Roi ne saurait abandonner à la misère, et consentir implicitement à la spoliation d'une classe de citoyens aussi dévouée , aussi utile , aussi précieuse, que celle des colons blancs. D'ailleurs les noirs de Saint-Domingue sont aussi les sujets du Roi , comme les blancs ils sont hommes et les enfans de son cœur, et Sa Majesté sans doute ne pourra souffrir plus long-temps que quatre cent mille de ses sujets noirs soient décimés journellement par d'atroces tyrans , et versent leur sang et leur sueur pour enrichir quelques brigands africains. Non , le cœur d'un Bourbon ne saurait supporter un abus aussi cruel.

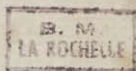
Et que diraient les cabinets de l'Europe , de voir la France abandonner timidement à quelques révoltés la plus belle des colonies , une province qui vaut des royaumes ? Osons le dire , l'abandon de Saint-Domingue déshonorerait le Gouvernement français.

Certes , si les ministres anglais négligeaient de comprimer quelques rebelles , et leur abandon-

naient lâchement une si belle possession, ils ne tarderaient pas à être mis en jugement. Lorsque la France jouit d'une paix profonde, lorsque la maison de Bourbon est pour jamais rétablie sur son trône, il ne peut plus y avoir de prétexte pour négliger Saint-Domingue.

Nous avons démontré qu'il était facile et nécessaire de reconquérir Saint-Domingue; qu'il était de toute justice de restituer aux colons blancs leurs propriétés, et que l'on ne pouvait se dispenser de délivrer les noirs de la tyrannie de Christophe; nous avons démontré que la restauration de notre marine, l'intérêt des manufactures et du commerce, c'est-à-dire, de tous les Français, commandaient la restauration de Saint-Domingue; que la loyauté française, l'amour du Roi pour ses peuples l'exigeaient impérativement; espérons donc que les ministres s'en occuperont sans délai, car on ne peut leur cacher qu'ils assumeraient sur leurs têtes une grande responsabilité s'ils négligeaient plus long-temps de faire cesser l'usurpation des tyrans noirs de Saint-Domingue, et d'ordonner une expédition à laquelle sont attachés l'honneur national et les intérêts de tous les Français.

F I N.



voient l'abandonner...  
l'abandonner pas...  
la France...  
raison...  
son...  
pour...  
Nous...  
comme...  
c'est...  
leurs...  
peut...  
Christophe...  
raison...  
et...  
c'est...  
indigne...  
espérons...  
sans...  
contenant...  
plus...  
de...  
en...  
sont...  
de...

F I N











